

Visages de Camargue

JUILLET-AOÛT 2010



LETTRE DU PARC NATUREL RÉGIONAL

Trame verte et bleue en milieu agricole

Le Parc naturel régional de Camargue et la Chambre d'agriculture des Bouches-du-Rhône expérimentent la mise en œuvre de la Trame verte et bleue (Grenelle de l'environnement) dans les zones agricoles. La priorité a été donnée au maintien et à la création de corridors boisés (haies, alignements, bosquets) permettant l'existence d'une trame boisée à travers le delta. Ce réseau bénéficiera notamment aux populations de chauves-souris dont les actions du programme LIFE Chiro-Med seront mises en œuvre dans les prochaines années. L'objet de cette réflexion est l'évaluation des outils contractuels existants ou à créer (mesures agri-environnementales, contrats Natura 2000, conventions forestières, etc.) permettant la concrétisation de la Trame verte et bleue en milieu agricole.

Des sites d'étude prioritaires ont été délimités dans les secteurs du marais de Saliers, du château d'Avignon et des environs

des bois de Beaujeu et de Tourtoulen. Les consultations avec les agriculteurs locaux sont en cours. Une synthèse de l'évaluation des actions menées et des propositions de nouvelles mesures le cas échéant sera rédigée et transmise aux ministères en charge de l'écologie et de l'agriculture durant l'été afin de servir de recueil d'expériences des Parcs naturels régionaux dans le cadre de la mise en œuvre de cette politique visant à améliorer l'état de la biodiversité.



Contact : Stéphan Arnassant - Anne Vadon 04 90 97 10 40

NATURA 2000 : les 3 marais rentrent en phase d'animation

Le Parc naturel régional de Camargue a été désigné par les services de l'Etat pour assurer l'animation des sites Natura 2000 dits des « 3 Marais ». Ces sites à l'est de la Camargue, répondant aux directives européennes « Habitats » et « Oiseaux », comprennent le secteur du Plan du Boug (dont les marais du Vigueirat), de l'étang des Aulnes, des marais de Meyranne, des Chanoines et les anciens marais des Baux. Sur

ces derniers, l'animation Natura 2000 sera menée conjointement avec le Parc naturel régional des Alpilles. Ces zones humides, parfois steppiques, faisant le lien entre Camargue, Crau et Alpilles ont un intérêt majeur pour de nombreux habitats et espèces d'intérêt communautaire (marais à



Le Pélobate cultricépide fréquente ponctuellement des marais temporaires de ce site Natura 2000. © Xavier Rufray

marisques, laurons, prairies de fauche, marais temporaires, Cistude d'Europe, libellules, chauves-souris, Butor étoilé, oiseaux steppiques, etc).

Le document d'objectifs Natura 2000 réalisé conjointement par la Chambre d'agriculture des Bouches-du-Rhône et la Tour du Valat a été validé en juillet 2009. Des mesures agri-environnementales ont déjà été contractualisées sur ces sites entre 2007 et 2009 et les contrats Natura 2000 pourront l'être dans les mois qui suivent.

Contact :
Stéphan Arnassant
04 90 97 10 40

SOMMAIRE

- Formation à la lutte contre les pollutions marines par hydrocarbures p. 2
- La prochaine assemblée générale du Comité de soutien du Parc de Camargue p. 2
- Programme culturel du musée de la Camargue juillet-août 2010 p. 3
- Animations nature p. 4

Programme LIFE+ Chiro Med

Mieux vivre avec les chauves-souris et les aider à vivre mieux p. 5

- Se déplacer
Groupe chiroptères Provence p. 5
- Se nourrir
Les amis des marais du Vigueirat p. 6
- Se reproduire
Syndicat mixte de la Camargue gardoise p. 7
- Hiberner
Syndicat mixte des Gorges du Gardon p. 7



Formation à la lutte contre les pollutions marines par hydrocarbures

Lors de l'exercice «EURONYME» organisé par la Préfecture maritime en mai 2009 (cf visages de Camargue de juillet-août 2009), la participation du Parc et de l'ensemble des acteurs du territoire concernés avaient notamment mis en avant des besoins en formation dans le domaine de la lutte contre les pollutions marines par les hydrocarbures.

Du 4 au 6 mai 2010, 5 agents de la mairie d'Arles, de Port-Saint-Louis-du-Rhône et du Parc de Camargue ont ainsi participé à la formation organisée par la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) et encadré par le CETMEF* et le CEDRE*.

Les deux premières journées ont été consacrées à la théorie et ont été riches en enseignements sur le rôle et les responsabilités de chacun, les stratégies de lutte et les techniques de nettoyage ou la gestion des déchets. Le troisième jour s'est déroulé au centre de stockage POLMAR de Port-de-Bouc où est entreposé le matériel nécessaire au confinement et à la récupération des hydrocarbures (barrages flottants, récupérateurs, pompes...etc.). Le montage du matériel a été testé sur place par les équipes.

Forts de cette expérience, il sera proposé à l'ensemble des partenaires des actions d'amélioration de l'organisation de la lutte contre ce type de pollution accidentelle en Camargue (chaîne d'alerte,

définition de zones prioritaires et de zones de stockage, organisation d'une formation du CEDRE en Camargue...etc.).



Rangement d'un barrage flottant. © Mairie d'Arles

* CEDRE : Centre de documentation, de recherche et d'expérimentations sur les pollutions accidentelles des eaux <http://www.cedre.fr/>

* CETMEF : Centre d'études techniques maritimes et fluviales <http://www.cetmef.equipement.gouv.fr/>



La prochaine assemblée générale du Comité de soutien du Parc de Camargue

La procédure de renouvellement de la charte du Parc arrive à son terme. Le Comité de soutien, dont il faut rappeler qu'il est un des membres fondateur du Parc, est très attaché au maintien des principes qui ont inspiré sa création. On peut les résumer en une phrase « défendre le territoire et ses habitants ».

Le Comité de soutien a participé de façon très active, tout au long de la procédure de la charte pour défendre ces principes. Il a sollicité et obtenu une audience au ministère en charge de l'écologie, pour faire valoir ses remarques et présenter ses propositions, dans le cadre du renouvellement de la charte du Parc. Au mois de septembre, l'assemblée générale sera l'occasion de faire un point très précis sur l'ensemble des actions qui ont été menées. Ce sera l'occasion d'un échange avec les habitants de Camargue sur des questions qui impactent directement l'avenir du territoire et de ses habitants.

Le Comité de soutien demande à tous les habitants de venir nombreux pour soutenir sa démarche.

La cotisation reste inchangée : 10 €

Rendez-vous le 17 septembre, à 17 h, au Mas du Pont de Rousty.

Adresse postale : Comité de soutien du Parc, Parc naturel régional de Camargue, Mas du Pont de Rousty, 13200 Arles

Parution du livre *A la découverte des oiseaux en camargue*

Yves Courtot, dessins : Serge Nicolle, édition du Parc naturel régional de Camargue, 20 p., quadrichromie, 30 dessins, 5 €

Pourquoi les oiseaux migrent-ils ?

Pourquoi tant d'oiseaux viennent-ils

en Camargue ? Comment distinguer au premier coup d'œil une Aigrette garzette d'un Héron garde-bœuf ? Où rencontrer un Aigle criard en Camargue ?

Toutes les réponses et bien d'autres sont dans ce nouveau petit livre édité par le Parc naturel régional de Camargue dans sa collection "A la découverte de...". En 20 pages, ce livret permet de découvrir 21 oiseaux que vous pourrez croiser en Camargue.

Qu'il soit emblématique comme le Flamant rose, rare comme le Cygne de Bewick ou facile à observer comme la plupart des Hérons, vous apprendrez à les distinguer grâce à la précision et à la beauté des dessins de Serge Nicolle. Vous ne confondrez plus Aigrette garzette et Héron garde-bœuf, Sarcelle d'hiver, Canard souchet et Canard siffleur, Barge à queue noire ou Combattant varié tandis que leurs menus préférés et leurs habitats de prédilection n'auront plus de secret pour vous.

Un petit document indispensable pour toutes les balades en Camargue, pour mieux découvrir le monde fascinant des oiseaux du delta du Rhône.

En vente au Musée de la Camargue, 04 90 97 10 82

Programme culturel du musée de la Camargue juillet-août 2010

« OBJECTIFS CAMARGUE »

Photographies de Carle Naudot (1880-1948) et Gaston Bouzanquet (1866-1937)
Musée de la Camargue
du 17 avril au 31 décembre 2010

Gaston Bouzanquet et Carle Naudot, deux photographes contemporains acteurs et témoins d'une Camargue en mutation, entre la fin du 19^e siècle et la deuxième guerre mondiale, nous ont légué leur vision de la vie de ce territoire à travers 7 000 prototypes sur plaques de verre. Pour la première fois, grâce à la numérisation, un grand nombre de ces images est présenté au public au Musée de la Camargue.

A cette occasion, un ouvrage de 160 pages abondamment illustré est paru aux éditions Actes sud. En vente au Musée de la Camargue.

Autour de l'exposition

« OBJECTIFS CAMARGUE »

Mercredi 28 juillet à 15h
Visite guidée de l'exposition.
Durée : 1h.

La Camargue des photographes Carle Naudot et Gaston Bouzanquet est illustrée en écrits en images au cours d'un parcours guidé dans le musée.

Gratuit

Tout public

*Sur inscription au Musée de la Camargue :
04 90 97 10 82*



Activités au musée de la Camargue

EN JUILLET

L'été au Musée : découverte des savoir-faire traditionnels

Dimanche 4 juillet à 15h

Visite dégustation "saveurs et savoir-faire culinaires" Durée : 1h
Le Conservatoire des cuisines méditerranéennes installe ses

fourneaux au musée pour une démonstration et une dégustation à base de riz de Camargue. Un moment consacré aux sens et aux saveurs, précédé d'une visite thématique du musée.

Gratuit - Tout public



Après une découverte du musée, les enfants apprendront à reconnaître les pailles naturelles utilisées en rempaillage.

Un petit goûter sera offert à la fin de l'atelier.

20 enfants maximum

Sur inscription au Musée de la Camargue : 04 90 97 10 82



Mercredi 7 juillet de 14h à 16h

« La paille dans l'œil »

Démonstration de rempaillage provençal avec une approche sensible des matériaux, des outils et des techniques. Organisée en collaboration avec l'association Ancrages.

Gratuit - Tout public

de 16h à 18h

Atelier jeune public « La paille dans l'œil »

6-12 ans, 3€ (gratuit pour les enfants habitant sur le territoire du Parc)

Les 27, 29 et 30 juillet

Au départ d'Arles « Embarcarons sur le Rhône » :

Balade-spectacle sur le Rhône à bord du "Barcarin V". 3 soirées en balade-spectacle à la découverte du Rhône.

Les fleuves sont d'inépuisables réservoirs d'imaginaires : imaginaire des profondeurs mais aussi celui du voyage, de l'amont et de l'aval. L'arrivée du "Barcarin V", le nouveau bac, est l'occasion unique d'emmener les spectateurs dans un road movie paysagé.

Partenariat Syndicat mixte des traversées du Rhône et CPIE Rhône pays d'Arles.

Tout public

Renseignements à Ilotopie : 04 42 48 40 04 - www.ilotopie.com

EN AOUT

L'été au Musée : découverte des savoir-faire traditionnels

Dimanche 1^{er} août à 15h

Visite dégustation «Viticulture camarguaise»



suivie d'une dégustation de vins de Camargue.

*Tout public - Compris dans le prix d'entrée au Musée -
Sur inscription au Musée de la Camargue : 04 90 97 10 82*

L'été au Musée : atelier jeune public

Dimanche 11 août à 14h30

Atelier jeune public «Couleurs et saveurs du raisin»

4-7 ans - 3€ (gratuit

*pour les enfants habitant
sur le territoire du Parc)*

«Fifi», le personnage principal de notre histoire, est un petit insecte peu sympathique qui s'attaque aux pieds de vigne. A travers l'histoire du phylloxéra en Camargue, les enfants découvrent également le travail de la vigne et le métier de vigneron.

20 enfants maximum -

Sur inscription au Musée de la Camargue : 04 90 97 10 82



Recherches archéologiques en Camargue

Mercredi 25 août à 18h au Mas du Pont de Rousty

La Camargue Antique :

actualité de la recherche archéologique

Table ronde avec Corinne Landuré et Eric Coulet.

Restitution de plusieurs chantiers de fouilles archéologiques sur les sites de Mornès, les Combettes et la Capelière (Réserve nationale de Camargue) qui nous éclairent sur les conditions de la présence de l'homme dans un territoire inscrit entre mer et fleuve.

Organisée en collaboration avec les Associations Arelate, Peplum, et le CNRS.

Gratuit - Tout public - 50 personnes maximum -

Sur inscription au Musée de la Camargue : 04 90 97 10 82

Animations nature

Nuit de la chauve-souris

Samedi 28 août au Mas du Pont de Rousty

Les chauves-souris ne connaissent pas les frontières et en Europe les effectifs de certaines espèces sont en régression alarmante. Des bénévoles et professionnels qui, tout au long de l'année étudient ces animaux fascinants, vous feront découvrir le monde mystérieux des ces «oiseaux de la nuit».

Au programme :

18h30 : Conférence

Présentation du programme Life + Chiro Med 2010-2014 (programme de conservation de 2 espèces de chauve-souris en Camargue, le Grand Rhinolophe et le Murin à oreilles échancrées)

20h : Repas tiré du sac

21h : Sorties nocturnes

Gratuit

Sur inscription au 04 90 97 19 72 - Places limitées

Organisée par le Parc naturel régional de Camargue et le Groupe Chiroptères de Provence



© Raphaël SANE - Groupe chiroptères de Provence.

Fête des Parcs naturels régionaux

Dimanche 26 septembre

La Région Provence-Alpes-Côte d'Azur fête les Parcs des Alpilles, de Camargue, du Luberon, du Queyras et du Verdon.



En cette année d'anniversaire des 40 ans du Parc, la Fête du Parc naturel régional de Camargue se déroulera aux Corrales de Gimeaux avec pour thème «40 ans de passion pour un territoire».

Venez découvrir le territoire du Parc de Camargue et participer à de nombreuses balades accompagnées à pied, à cheval ou à vélo ainsi qu'aux nombreuses visites de sites qui seront proposées grâce à la participation des associations locales, habitants, partenaires et socio-professionnels.

Toutes les balades sont gratuites. Renseignements/réservations obligatoires à partir du 1^{er} septembre au 04 90 97 93 97. Tout le programme sur www.parc-camargue.fr ou www.regionpaca.fr

A l'occasion de la Fête du Parc un forum scientifique à destination des gestionnaires sur le thème «40 ans de recherches au service de la gestion en Camargue» se déroulera au siège du Parc le vendredi 24 septembre.

Ce forum sera suivi le samedi 25 septembre d'une journée de célébration des 40 ans du Parc de Camargue à laquelle sont conviés tous les habitants de Camargue, avec en matinée des conférences ouvertes à tous et l'après-midi des visites guidées par des agents du Parc sur l'histoire du Parc à travers son mas et son musée.

Renseignements 04 90 97 19 89/Réservations 04 90 97 10 82.

Programme LIFE+ Chiro Med

..... ➤ *Mieux vivre avec les chauves-souris et les aider à vivre mieux*

L'image maléfique des chauves-souris éveillant les craintes des populations du Moyen Age a vécu. Le 21^{ème} siècle met surtout en évidence les menaces qui pèsent sur ces petits mammifères volants, car en tant qu'insectivores à la tête d'une chaîne alimentaire, leur disparition ne serait pas sans conséquence, notamment sur l'agriculture. Avec la présence de 700 individus de Grand Rhinolophe et 1 200 de Murin à oreilles échancrées, la Camargue possède la plus forte densité de populations du sud-est de la France. Ces 2 espèces, protégées au niveau national, européen et mondial, font l'objet d'un programme européen LIFE¹ coordonné par le Parc naturel régional de Camargue. Il se situe sur trois territoires² ; la Camargue, les Alpilles, et les Gorges du Gardon. Il recouvre tous les stades du cycle biologique de ces deux espèces de chauve-souris. La spécificité des sites concernés par ce projet et la réunion des compétences de sept partenaires offrent des conditions idéales pour améliorer les connaissances concernant leur régime alimentaire, garantir des gîtes de reproduction, favoriser l'hivernage et les déplacements... et apporter des solutions pérennes à leur protection.

Se déplacer

Groupe chiroptères de Provence



Emmanuel Cosson.

«La finalité de ce programme consiste à acquérir des connaissances et en faire le support d'actions expérimentales innovantes et reproductibles. Le Groupe chiroptères de Provence en tant que partenaire scientifique et technique participe à tous les volets développés dans le programme et dont chacun fera l'objet d'un guide de méthodes et de résultats» précise Emmanuel Cosson, directeur du Groupe chiroptères de Provence. «Par exemple, la mortalité routière est une problématique prioritaire de la survie des chauves-souris. Elles sont amenées à traverser des routes lors de leurs déplacements vers leur terrain de chasse ou leur gîte d'hibernation. Elles peuvent parcourir 40 à 60 kms et emprunter des routes de vol, connues des adultes et transmises à la jeune génération. Les femelles apprennent pendant 2 ans à leur jeune³ le

territoire (zones de chasse et d'hivernage). En cela, elles sont proches de l'homme car il y a vraiment une éducation nécessaire à la survie. Mais au premier automne de leur vie, les jeunes, toujours en apprentissage, subissent une surmortalité routière par collision avec des véhicules. Nous allons travailler avec le Centre d'étude technique de l'équipement (CETE) Méditerranée pour tester un passage sécurisé sur la RN 113, qu'elles traversent en certains points, à partir d'une passerelle existante doublée d'une passerelle déplaçable. Des suivis par radiotélémétrie précédemment réalisés d'une colonie majeure en Camargue montrent l'existence d'une zone de chasse importante à Fourchon. Le projet de contournement de l'A54 au sud d'Arles risque de poser problème. L'un des objectifs de ce programme est de fournir des éléments concrets sur l'utilisation du paysage en analysant les déplacements de 2 colonies majeures en Camargue. Cette utilisation du paysage sera ensuite modélisée afin d'évaluer l'impact de la transformation du milieu et d'accompagner les aménageurs et les promoteurs dans leurs interventions en prenant en compte les chauves-souris. Car la fragmentation du paysage, le cloisonnement par des routes, l'urbanisation diminuent leur territoire, les obligeant à se cantonner dans un espace trop restreint, ce qui à terme provoque leur déclin.»

1- LIFE, «L'Instrument Financier pour l'Environnement», cofinance des actions en faveur de l'environnement dans l'Union Européenne.

2- En zone Natura 2000.

3- Un petit par an ou tous les 2 ans.



Pièges à insectes pour identifier les espèces composant le régime alimentaire des chauves-souris. © Marais du Vigueirat, Romain Bazire.

Se nourrir

Les amis des marais du Vigueirat



Leïla Debiesse.

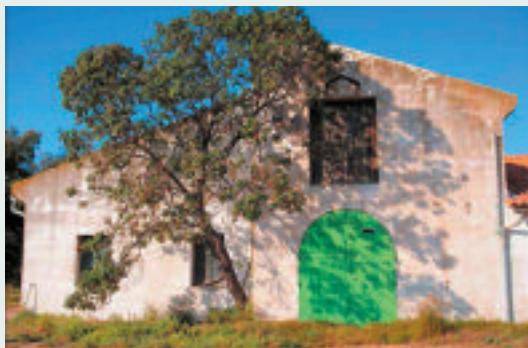
En Europe, le problème du déclin des ressources alimentaires concerne tous les insectivores : oiseaux, chauves-souris, lézard ocellé... Il est attribué à l'emploi d'herbicides, fongicides et autres traitements chimiques détruisant les insectes. Les Amis des marais du Vigueirat ont pour mission dans le

cadre de ce programme d'approfondir les connaissances sur le régime alimentaire du Grand Rhinolophe, plusieurs études ayant démontré que l'Ivermectine⁴ détruit la faune coprophage dont il se nourrit. S'appuyant sur le travail⁵ de gestion du parasitisme en Camargue mené par Anne Vadon (Parc de Camargue), des expérimentations évalueront les effets sur les insectes des vermicides employés dans les élevages et donc leur incidence sur l'alimentation des chauves-souris. «Le protocole consiste à mettre en place des pièges à insectes : des bouses disposées sur un grillage recouvrant une bassine affleurant au sol. En creusant la bouse, l'insecte tombe dans une solution qui le

conserve en l'état. A partir de ces récoltes, nous établirons l'indice de biodiversité et de biomasse. Nous l'appliquerons sur 3 types de milieu, sansouïre, marais, prairie, et auprès de 8 éleveurs ayant abandonné le traitement à base d'Ivermectine depuis plusieurs années et de 5 éleveurs disposés à changer leurs pratiques. Ce dispositif nous permettra de comparer les données en effectuant un suivi sur 4 ans» explique Leïla Debiesse, chargée de mission gestion du patrimoine naturel. L'étude donnera lieu à la publication d'un guide sur les pratiques pastorales les plus favorables au Grand Rhinolophe. Le programme contribuera aussi à la création d'un nouveau sentier de découverte aux Marais du Vigueirat. Intitulé «Homme et Nature», il mettra en scène une maison des chauves-souris, l'un des espaces aménagés pour favoriser l'installation de gîtes de reproduction. Le visiteur sera invité à traverser un tunnel où différents éléments sensoriels l'aideront à mieux connaître ces petits mammifères.

LIFE+ Chiro Med 2010-2014

Etabli sur une durée de 4 ans, ce programme est financé à 50 % par l'Europe, 30 % par 5 partenaires financiers, les Directions régionales de l'Environnement PACA et du Languedoc-Roussillon, les Conseils régionaux de Provence-Alpes-Côte d'Azur et du Languedoc-Roussillon, le Conseil général du Gard, les 20 % restant sont répartis entre les 8 partenaires techniques : Le Parc naturel régional de Camargue, le Groupe chiroptères Provence, le Conseil général des Bouches-du-Rhône, le Conservatoire du Littoral, le Syndicat mixte de la Camargue gardoise, le Syndicat mixte des Gorges du Gardon, les Amis des marais de Vigueirat, le Centre d'étude technique de l'équipement Méditerranée. Ce programme répond à une demande du Parc de Camargue, qui en est le principal bénéficiaire. Gaël Hemery, chef de projet «espaces naturels», a auparavant participé à plusieurs inventaires et suivi des chauves-souris, en liaison avec le Groupe chiroptères de Provence, rédacteur du projet après une collaboration sur le terrain de 5 années.



© Marais du Vigueirat, Romain Bazire.

4- Puissant vermicide généraliste injecté aux bovins.
5- Voir Visages de Camargue de mai/juin 2010.

Se reproduire

Syndicat mixte de la Camargue gardoise



Cécile Mundler et Pauline Constantin.

Le repérage de colonies dans les remparts d'Aigues-Mortes, voici plusieurs décennies, témoigne que cette fortification destinée à protéger la ville au Moyen Age convient au Grand Rhinolophe qui y trouve des cavités propices à l'installation de gîtes de reproduction. Ce programme doit permettre de vérifier son actuelle présence, d'identifier, d'aménager et de sécuriser des gîtes potentiels afin de l'attirer.

«La présence de chauves-souris peut être problématique dans les lieux d'accueil du public, mais pas incompatible avec les objectifs de conservation du monument. De plus, une prospection des bâtiments nous permettra de découvrir d'autres endroits favorables non ouverts au public. Des aménagements légers suffisent à apporter les conditions favorables au gîte (taille de l'accès, température, humidité, obscurité, absence de dérangement). Nous travaillons en étroite collaboration avec le Centre des monuments nationaux afin de réaliser une action commune et pérenne, l'objectif étant qu'il puisse ajouter à la valeur patrimoniale des remparts celle de la protection du patrimoine naturel» explique Cécile Mundler, directrice du Syndicat de la Camargue gardoise. «Très fréquentée pour la vue qu'elle offre sur la Camargue et les marais environnants,



Les remparts d'Aigues-Mortes.

la Tour Carbonnière pourrait devenir un lieu d'expositions temporaires valorisant la présence des chauves-souris, si elle est amenée à être ouverte au public» ajoute Pauline Constantin, chargée de mission pour le Syndicat de la Camargue Gardoise. Leur expérience en système d'information géographique permettra de représenter et d'analyser l'environnement à partir d'images aériennes et ainsi de réaliser une étude paysagère. «Les informations sur l'occupation du sol permettront de repérer les éléments structurants de l'habitat des chauves-souris. Ces données, croisées avec le suivi de leurs déplacements, aideront à comprendre pourquoi elles font un détour à tel endroit et révéleront leur dépendance au paysage.»

Hiberner

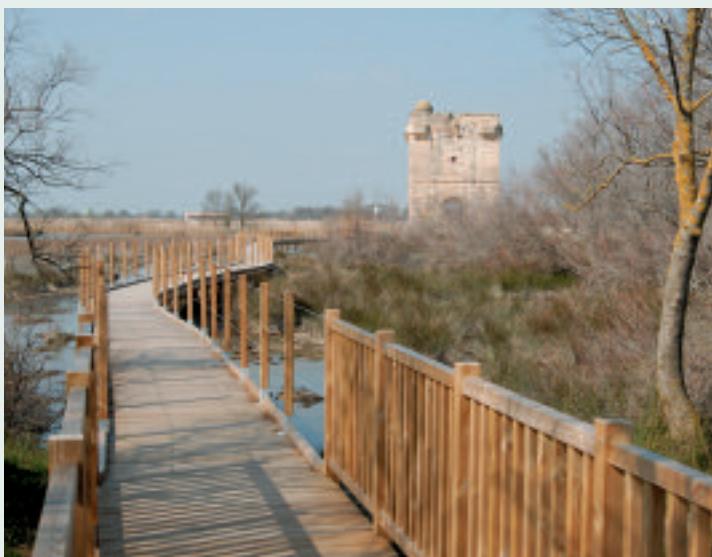
Syndicat mixte des Gorges du Gardon



Martin Picart.

Le Grand Rhinolophe et le Murin à oreilles échancrees hibernent d'octobre à mars dans des abris souterrains bénéficiant d'une température et d'une hygrométrie particulière. Avec 300 cavités sur quelques 20 kilomètres, les gorges du Gardon offrent des conditions propices pour les chauves-souris⁶, accueillant ainsi 21 espèces des 34 présentes en France.

Si l'estimation actuelle des populations de Grand Rhinolophe fait état d'environ 200 individus répartis dans 8 gîtes, la présence d'autres colonies est probable. «La plupart des 300 cavités est inexplorée. Une partie des Gorges est mal connue car le paysage s'est refermé avec la disparition de l'élevage et le développement des chênes verts» constate Martin Picart, chargé de mission pour le Syndicat des Gorges du Gardon. «Notre objectif est de prospection en hiver au moins 250 cavités durant les 4 années du programme,



La Tour Carbonnière. © Raphaël Sane, Groupe chiroptères de Provence.

6- Trois d'entre elles ont déjà bénéficié d'un programme LIFE en 2004-2008, le Rhinolophus euryale, le Myotis capaccinii et le Miniopterus schreibersii.



Gorges du Gardon "Le castelas".



© Raphaël SANE - Groupe chiroptères de Provence.



Entrée d'une cavité à chauves-souris.

afin de repérer la présence de ces 2 espèces. Cela s'effectuera de 3 façons : par les agents du syndicat, par des équipes comprenant des bénévoles, et par «Anabat®», enregistreur d'ultrasons efficace pour les grandes grottes. Nous réaliserons un suivi des populations des colonies majeures ainsi découvertes. Ce programme offre l'opportunité de travailler sur un réseau élargi. Il s'agit de savoir par exemple si la diminution du nombre de chauves-souris est due à un problème local ou plus global.» L'analyse génétique du guano, effectuée par le

Groupe chiroptères Provence, doit établir le lien éventuel entre les chauves-souris qui gîtent l'été en Camargue et celles qui hibernent dans les gorges du Gardon. Ce site sera aussi l'un des lieux de prise d'images sur les activités nocturnes de ces deux espèces. Réalisée avec des caméras infrarouges et/ou thermiques, elles intégreront un film documentaire de 45 mn à vocation pédagogique, qui dévoilera l'intimité de ces chauves-souris et témoignera des liens qui les unissent à un territoire et à ses habitants.

«Des Chauves-souris et des Hommes»

La Camargue abrite 75 % des effectifs de la population reproductrice du Grand Rhinolophe de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur et 24 % de toute la Méditerranée française. «Il est possible, estime Emmanuel Cosson, que la Camargue irrigue le reste du pourtour de la Méditerranée française.» Leur protection représente donc un enjeu important en terme de préservation de la biodiversité, une des missions du Parc de Camargue. Plusieurs actions seront menées sur son territoire pour la reconquête de milieux naturels par les chauves-souris, dont l'alimentation reste très liée aux insectes présents dans les forêts rivulaires et les zones pâturées. Une des actions consiste en la restauration et la création de haies en essences arbustives locales, réalisée en association avec les propriétaires et les agriculteurs.

«Le Grand Rhinolophe et le Murin à oreilles échancrées sont des espèces particulièrement fragiles à la fragmentation du paysage. Ils utilisent les mêmes linéaires de haies toute leur vie. Un trou de 10 m entre deux haies constitue pour eux un obstacle infranchissable les privant de l'accès à une partie de leurs ressources alimentaires. Le réseau de haies ainsi reconstitué facilitera leurs déplacements entre leurs gîtes et leurs terrains de chasse. Parallèlement, une autre action consiste en l'aménagement de bâtiments offrant des conditions favorables à l'installation de colonies de mise-bas de ces 2 espèces.» Mélodie Liorret, coordinatrice de ce programme, insiste sur l'interaction entre les hommes et les chauves-souris. «L'homme utilise la nature et la nature utilise l'homme. Sans les bâtiments existants et sans l'élevage, le Grand Rhinolophe serait sans doute absent de Camargue. En échange, les chauves-souris font office d'insecticide naturel et produisent du guano, utilisable comme engrais naturel.» Des intérêts mutuels qui font que le projet est conçu avec la participation de tous les habitants.



© Tanguy Stoecklé, Groupe Chiroptères de Provence.